



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MARCHES PUBLICS

FORMULAIRE DE PUBLICITÉ – MAPA

(articles R.2123-1 à 8 du code de la commande publique)

*Nota : les éléments surlignés en **jaune** sont à compléter par le service producteur du marché*

A – Intitulé du projet de marché

**CONDUITE D'OPÉRATION DANS LE CADRE DE LA RELOCALISATION DU CENTRE OPÉRATIONNEL DE
BALISAGE DE TOULON SUR LE SITE DE LA ZONE PORTUAIRE DE BRÉGAILLON À LA SEYNE-SUR-MER.**

B – Objet de la consultation et lieu d'exécution des prestations

■ **Objet :** Conduite d'opération dans le cadre de la relocalisation du centre opérationnel de balisage de Toulon sur le site de la zone portuaire de Brégaillon à la Seyne-sur-Mer.

■ **Lieux d'exécution :** Phase études : 16, rue Antoine Zattara, 13003 Marseille

Phase travaux : Zone portuaire de Brégaillon, 83500 La Seyne-sur-Mer

■ **Code CPV :** 71300000 (service d'ingénierie)

C – Délai de remise des candidatures et/ou des offres

Le **26/05/2026** à **17h00**

D – Pièces à remettre à l'appui de la candidature

1 - Le DSCE complété ;

2 - Les documents et renseignements mentionnés aux articles R.2143-3 et R.2142-3 et 4 du code de la commande publique, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaires - Marchés publics) ;

3 - La forme juridique du candidat ;

4 - En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;

5 - Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché ;

6 - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;

7 - La présentation d'une liste des principales prestations de même nature réalisées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur ;

8 - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public ;

9- Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels par attestation conforme à l'arrêté du 5 janvier 2016.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

E - Contenu de l'offre à remettre par le candidat

Le candidat remettra :

- Le DCE simplifié dûment complété
 - Une décomposition du Prix Global et forfaitaire (DPGF)
 - Le mémoire technique explicatif et justificatif comprenant les éléments ci-après :
 - 1 – Une note décrivant l'analyse du projet
 - 2 – Une note décrivant la méthodologie, l'équipe mobilisée et son organisation
 - une note environnementale détaillant :
 - 1 – Toutes les mesures mises en œuvre, les indicateurs et objectifs associés, par missions pour atténuer l'empreinte carbone et environnementale globale des prestations et la prise en compte des valeurs environnementales dans l'exécution des prestations (passage des marchés, conduite des travaux..)
 - 2 – Les documents justificatifs, personnes compétentes ou désignées, ainsi que le plan d'action temporel précis.
- Tous les engagements pris par le candidat deviennent contractuels une fois le marché attribué et fera l'objet d'un suivi régulier par l'acheteur.*

F – Critères de choix du prestataire

Prix : 50 %

Notation du critère prix des prestations :

La note de 10 est attribuée au candidat faisant l'offre la plus basse. Les autres candidats se voient attribuer la note répondant à la formule suivante :

$$\text{NOTE} = 10 \times \frac{\text{Montant de l'offre la plus basse}}{\text{Montant de l'offre analysée}}$$

Valeur technique : 40 %

Notation du critère valeur technique :

Chaque offre recevra une note sur 10 points au regard du mémoire technique fourni.

La valeur technique des offres reçues sera évaluée selon les sous-critères d'attribution annoncés ci-après :

N° du sous-critère	Désignation du sous-critère	Notation
Sous critère n°1	Compréhension du projet et de son contexte	3 points
Sous critère n°2	Méthodologie de reprise	3 points
Sous critère n°3	Organisation de l'équipe et moyens	4 points

Valeur environnementale : 10 %

Chaque offre recevra une note sur 10 points au regard de la note environnementale fournie.

La valeur environnementale des offres reçues sera évaluée selon les sous-critères d'attribution annoncés ci-après

N° du sous-critère	Désignation du sous-critère	Notation
Sous critère n°1	Allègement des flux numériques, politique green IT, matériel utilisé dans le cadre des prestations (impression, reprographie...)	3 points
Sous critère n°2	Réduction et aménagements des déplacements pour exécuter les prestations	3 points
Sous critère n°3	Engagement environnemental dans l'exécution des missions détaillées dans le CCTP (intégration des valeurs environnementales dans chacune des missions)	4 points

G – Autres informations

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français

Unité monétaire utilisée : euro

Délai de paiement : 30 jours

Origine du financement : BOP 723

La remise des plis par voie électronique est obligatoire.

H – Modalités de transmission des candidatures et/ou des offres

Les candidatures et les offres doivent être transmises sous forme dématérialisée sur le site « marches-publics.gouv.fr » sous la référence publique **DIRMM-26-001**

Lors de la première utilisation de la plateforme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>), le candidat installera les pré-requis techniques et prendra connaissance du manuel d'utilisation.

Cette transmission se fera selon les modalités suivantes :

- l'offre devra parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées sur la page de garde du règlement de consultation
- la durée de la transmission de l'offre est fonction du débit de l'accès Internet du candidat et de la taille des documents à transmettre, il est invité à s'assurer que tous les documents sont utiles à la compréhension de son offre
- les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenus, ils ne seront pas renvoyés à leurs auteurs
- les documents à fournir, devront l'être sous forme de fichiers informatiques
- seuls les formats de fichiers informatiques de types pdf, dxf, ppt, sxw, sxc, sxi, sxd, odt, ods, odp, odg seront acceptés, ils ne doivent pas comporter de macros et peuvent être compressés dans des fichiers d'archives au format Zip. Leurs noms devront être suffisamment explicites
- le signataire identifié doit figurer au Kbis de la société ou à défaut disposer des pouvoirs nécessaires

I – Demande de renseignements complémentaires

Le cahier des charges peut être obtenu sous forme dématérialisée sur le site « marches-publics.gouv.fr » sous la référence publique **DIRMM-26-001**

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus de deux manières :

- soit par message directement depuis le profil acheteur de la DREAL PACA sur le site « marches-publics.gouv.fr » sous la référence publique citée plus haut
- soit par mail à l'adresse marchespublics.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr